



**CIPRA**

**Zukunft in den Alpen  
Avenir dans les Alpes  
Futuro nelle Alpi  
Prihodnost v Alpah  
Future in the Alps**

# **Avenir dans les Alpes**

**Diffuser des savoirs – Mettre  
des personnes en réseau**

Copyright: CIPRA

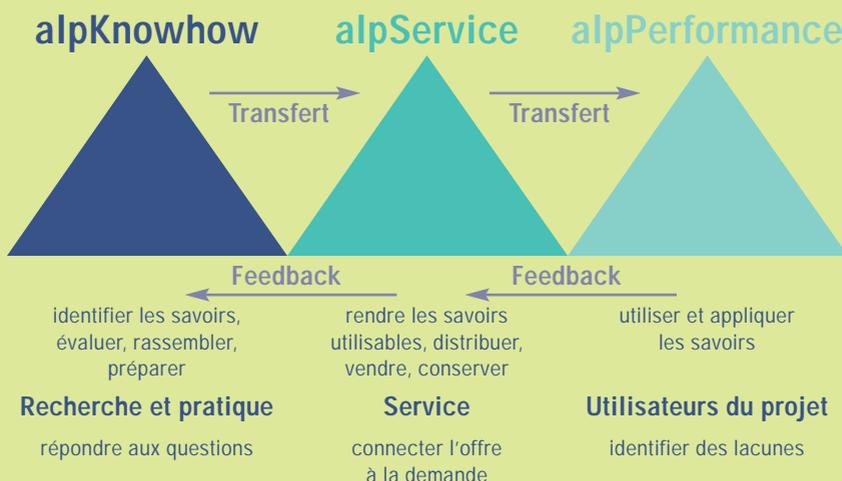


# Mettre en réseau et échanger connaissances et informations

«Avenir dans les Alpes» est un projet de grande envergure pour la gestion des savoirs, lancé par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) en vue de promouvoir un développement durable dans l'espace alpin. Particuliers, entreprises et institutions sont appelés à se mettre en réseau, pour échanger et mettre en pratique des connaissances et des informations et donner ainsi de nouvelles impulsions à un développement durable des Alpes. Par ce projet, la CIPRA apporte une contribution à la mise en œuvre de la Convention alpine. Ce projet s'étend de juillet 2004 à décembre 2007.

## Diffuser des savoirs pratiques

Le projet «Avenir dans les Alpes» fait connaître des initiatives – déjà menées à bien ou en voie de réalisation – qui prennent en compte la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques. Dans ce but, des savoirs actuels, résultats de recherches et de connaissances empiriques et pratiques sont réunis, évalués et préparés afin de faciliter leur utilisation (alpKnowhow). alpService a pour fonction de rendre ces résultats accessibles à un grand nombre d'acteurs et actrices. alpPerformance soutient et encadre les projets pilotes qui appliquent ces connaissances.



## La durabilité en six priorités

«Avenir dans les Alpes» aborde six thèmes, présentés aux pages suivantes : Valeur ajoutée régionale, Capacité d'action sociale, Espaces protégés, Mobilité, Nouvelles formes de prise de décisions, Politiques et instruments.

## alpKnowhow, une mine de savoirs

Durant la première phase du projet, appelée alpKnowhow et étendue sur plusieurs mois, une quarantaine d'expertes et d'experts de tous les pays alpins ont rassemblé et préparé pour chacun des thèmes du projet des savoirs actuels issus d'études et de publications ainsi que des connaissances empiriques récoltées dans le cadre de projets exemplaires. Un système d'évaluation a été développé pour le choix des savoirs à privilégier dans «Avenir dans les Alpes».

Les résultats d'alpKnowhow sont disponibles en anglais sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir) : pour chacun des six groupes de questions, on trouve un rapport de travail avec des annexes, une liste des 20 à 40 publications les plus importantes et 20 à 30 exemples de bonne pratique, pris dans tous les pays alpins et dans d'autres régions. Un rapport de synthèse résume les conclusions, les recommandations et les énoncés principaux des six thèmes et tire un bilan général sur la phase de recherche. Un glossaire relatif au projet et un recueil de questions ouvertes transmises aux milieux de la recherche, constituent d'autres produits d'alpKnowhow.

Copyright: CIPRA



# 1 Création de valeur régionale

## Comment peut-on exploiter des potentiels endogènes pour créer des chaînes de produits et de services présentant une forte valeur ajoutée régionale ?

«Avenir dans les Alpes» identifie les facteurs de succès des chaînes régionales de services et de produits. Priorité est donnée aux ressources endogènes comme l'identité sociale et culturelle, l'utilisation du sol ou l'agriculture. Les équipes d'expertes et d'experts ont étudié – sur la base d'ouvrages ou d'exemples de bonne pratique – les informations disponibles sur des chaînes régionales de création de valeur et des coopérations réussies. Ils en ont déduit des potentiels de création de valeur régionale.

## Recommandations

Pour promouvoir les chaînes régionales de produits et de services, «Avenir dans les Alpes» donne notamment les recommandations suivantes :

Les régions des Alpes devraient poursuivre **une stratégie économique et sociale orientée vers l'extérieur**, qui crée un lien entre les potentiels locaux et la demande nationale et cherche à établir des coopérations avec des agglomérations extra-alpines. Cette approche permet d'optimiser les prestations de services et le marketing des produits dans les Alpes.

Le développement de **prestations de haute qualité et ménageant en même temps les ressources** devrait être soutenu. On peut citer comme exemples un tourisme durable ou la gestion des dangers naturels. Les communes devraient encourager la population à s'intéresser aux moyens de préserver les ressources endogènes et de les mettre à profit de manière durable.

Des **«unique selling points» correspondant aux Alpes**, le développement de produits, de services et d'institutions uniques sont d'une importance capitale pour des stratégies de marketing réussies. Il faudrait alors associer l'innovation et l'utilisation de ressources endogènes.

La création d'un **«master en développement dans l'espace alpin»** pourrait contribuer à encourager les compétences des acteurs et actrices clefs.

## Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Innovation et collaboration dans la chaîne de valorisation du bois dans la Qualitätsgemeinschaft Vorarlberger Holzbau, une communauté de promotion de la construction en bois de qualité (A)
- Bio Alp Tea : nouvelles infusions froides à base de plantes cultivées de manière écologique (CH)
- Heu Vital : promotion du tourisme doux et de l'agriculture de montagne (D)

Copyright: Pfronten Tourismus / Bruno Klomfar



## 2 Capacité d'action sociale

**A part les aspects économiques et écologiques, qu'est-ce qui incite des personnes à rester dans les Alpes ou à s'y installer ? Comment renforcer la capacité d'action sociale des individus et des communautés ?**

«Avenir dans les Alpes» étudie les relations entre structures sociales, dynamiques sociales et capacité d'action sociale. L'attractivité d'une région ne dépend pas forcément de la capacité d'action sociale. Des concepts tels que la «cohésion sociale», le «capital social» et les «intérêts communs» ont semblé particulièrement appropriés à l'équipe d'expert-e-s pour l'étude de la capacité d'action sociale. Ces thèmes ont été analysés, en particulier sous l'angle des sciences sociales, et illustrés par des exemples de bonne pratique.

### Recommandations

Pour améliorer la cohésion sociale au niveau local et la capacité d'action sociale, «Avenir dans les Alpes» donne notamment les recommandations suivantes : Les sociétés locales des Alpes devraient être conscientes de leur **diversité sociale** et encourager les intérêts et les attentes spécifiques, en particulier des femmes, des enfants, des nouveaux habitants, des citoyennes et citoyens étrangers, des propriétaires de résidences secondaires, etc., afin de prévenir l'isolement social.

Il faudrait également s'efforcer d'établir une **identité commune** qui intègre les identités de la majorité de la population, de différents groupes d'intérêts et des minorités sociales, culturelles, ethniques, religieuses et politiques.

Les sociétés régionales devraient développer une **perception commune** de leur région, qui tienne compte des particularités de toutes les communes et des diverses activités économiques. Ces intérêts doivent être pris en considération dans la planification régionale et lors des manifestations culturelles. Il s'agit également de soutenir les **initiatives** en faveur de nouvelles infrastructures, plus appropriées. Avec la diminution du soutien accordé par l'Etat et la privatisation des services publics, les collectivités locales doivent collaborer pour répondre à leurs besoins et gérer leurs ressources.

### Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Renouveau des relations villes-campagne par des contrats locaux entre consommateurs et agriculteurs (F)
- Kempodium – Centre de formation et d'échange de l'Allgäu (D)
- Un milieu de vie pour les jeunes : aide à la jeunesse dans la région frontalière austro-slovène (A)



# 3 Espaces protégés

## A quelles conditions les grands espaces protégés peuvent-ils être tout à la fois des outils de développement durable et des instruments appropriés pour la protection de la diversité naturelle ?

«Avenir dans les Alpes» rassemble et examine des exemples de bonne pratique pour mettre en évidence les conditions permettant aux espaces protégés de contribuer à la création de valeur dans la région. L'accent est mis sur des projets intersectoriels, dans lesquels l'administration des espaces protégés collabore avec le tourisme, l'agriculture, les entreprises et d'autres sources de création de valeur régionale. En outre, les équipes d'expertes et d'experts ont analysé la contribution des (grands) espaces protégés et de leurs réseaux à la sauvegarde de la diversité naturelle. La priorité est donnée aux projets qui tiennent compte du développement régional comme de la diversité biologique.

## Recommandations

Pour favoriser la contribution des espaces protégés au développement régional et à la sauvegarde de la diversité naturelle, «Avenir dans les Alpes» donne notamment les recommandations suivantes :

Les grands espaces protégés devraient s'appuyer sur une **personne-clef** bien acceptée et **jouant un rôle de leader**, qui soit en mesure d'intégrer les sponsors et les habitant-e-s dans le projet. En l'absence d'une personne ou d'une équipe pouvant jouer ce rôle, les espaces protégés devraient former leur personnel administratif dans le domaine de la motivation, de l'animation et de la gestion des conflits. Il devient ainsi plus facile d'obtenir le soutien des milieux politiques et économiques ainsi que du public.

Les futurs espaces protégés devraient s'appuyer sur une **planification** claire, qui fixe dès le début des objectifs, des mesures, le concept du processus, des règles de coopération etc. et qui accorde la même importance dans sa conception aux intérêts de l'économie, de l'écologie et de la société. La planification doit être communiquée à toutes les personnes concernées ; les synergies et les situations win-win devraient être exploitées.

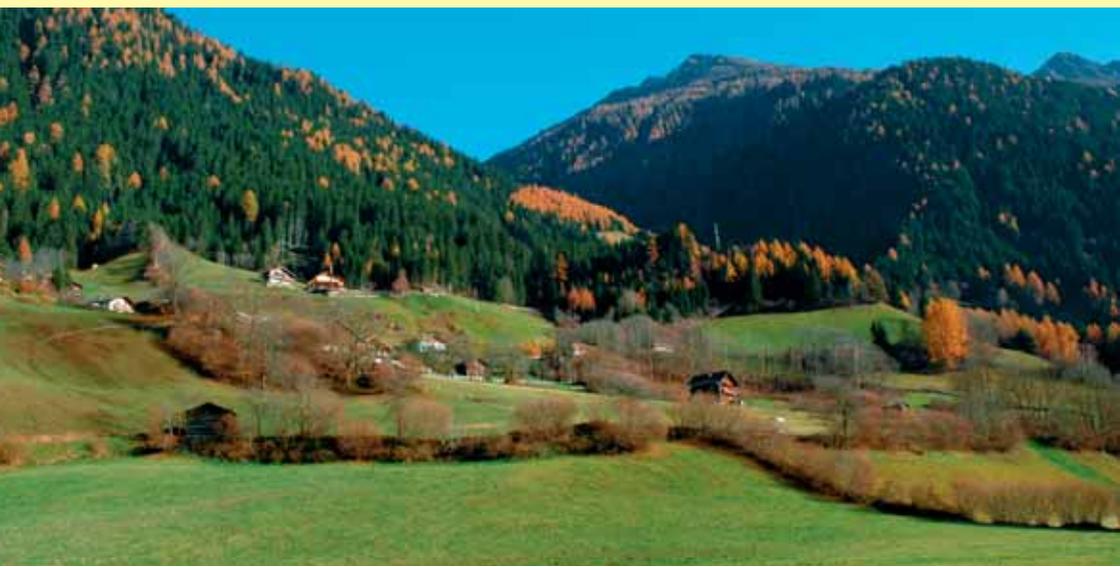
Une **évaluation** régulière et un monitoring des effets écologiques, sociaux et économiques de l'espace protégé contribuent à conserver la motivation, l'attitude positive et le soutien de tous les acteurs et actrices concernés.

La mise sur pied de **réseaux écologiques** entre les **espaces protégés** et leurs environs constitue une mesure importante pour sauvegarder à grande échelle la diversité naturelle.

## Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Protection de la diversité paysagère et biologique par l'extensification de l'agriculture dans le parc national des Hohe Tauern (A)
- Management écologique de l'UE et audit (EMAS) dans le parc naturel du Mont Avic (I)
- Réseau écologique départemental de l'Isère (F)



## 4 Trafic touristique, de loisirs et des pendulaires

**Quels sont les rapports entre mobilité et développement de la structure spatiale ?**

**Quelles sont les solutions dont on dispose dans le contexte de l'augmentation massive du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires ?**

«Avenir dans les Alpes» rassemble et prépare le savoir actuel sur la mobilité dans les Alpes. La question des relations entre mobilité et développement économique et social des régions alpines, revêt une importance centrale. Une bonne accessibilité n'est pas toujours une condition sine qua non pour assurer une certaine aisance matérielle à une région. «Avenir dans les Alpes» fournit de nouveaux arguments pour les débats sur les infrastructures de transport dans les Alpes. Afin d'approfondir les connaissances et d'accroître l'intérêt pour des formes de mobilité douces dans les Alpes, les équipes d'expertes et d'experts ont réuni, en complément, des exemples de bonne pratique dans le domaine du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires, pris dans les Alpes et dans d'autres régions.

### Recommandations

«Avenir dans les Alpes» donne les recommandations suivantes pour mieux gérer les nouveaux projets d'infrastructures de transport et leurs répercussions dans l'environnement et le paysage :

Dans les **débats publics** sur les nouveaux projets d'infrastructures de transport dans les Alpes, il faudrait notamment chercher des réponses aux questions suivantes : Quelles seront les conséquences sur les entreprises existantes, le tourisme et l'utilisation du sol ? Ces projets permettraient-ils aux populations de rester dans les régions périphériques ? De quelle manière la population locale dépenserait-elle l'argent, si elle pouvait décider ?

**Des régions bénéficiant d'une certaine aisance matérielle, bien que dépourvues d'une bonne accessibilité**, peuvent constituer de précieux exemples de bonne pratique. Il faudrait examiner les facteurs expliquant le succès et la performance de ces régions.

**Des instruments contraignants, plus solides et plus nombreux, pour l'aménagement du territoire et la planification régionale** sont nécessaires pour gérer les systèmes de transport et les structures spatiales. Cela permet d'éviter la construction de centres commerciaux à l'extérieur des agglomérations et l'implantation désordonnée des constructions, de mieux orienter les choix concernant les agglomérations et les transports publics et de mieux organiser les services publics.

### Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Remise en fonction de la ligne de chemin de fer Merano – Malles Venosta (I)
- Dorfmobil Klaus : transports publics axés sur les besoins (A)
- A vélo sur le chemin du travail ou de l'école (F)



# 5 Nouvelles formes de prise de décisions

**Quelles nouvelles formes de prise de décisions peuvent apporter des solutions dans la négociation des exigences en matière d'utilisation de l'espace, en vue d'un développement durable ?**

«Avenir dans les Alpes» décrit des formes novatrices de prise de décisions et présente des exemples réussis d'amélioration des pratiques habituelles dans le domaine du développement durable. Dans ce but, les teams d'expertes et d'experts ont réuni et examiné les savoirs actuels et des exemples de bonne pratique à partir des cinq autres thèmes d'«Avenir dans les Alpes».

## Recommandations

«Avenir dans les Alpes» fait notamment les recommandations suivantes pour améliorer les processus de prise de décisions :

**Différents types de savoirs** devraient être pris en compte : le savoir provenant de la région, celui provenant de l'extérieur, le savoir de la science et celui de la pratique. Il convient de rechercher un transfert actif de connaissances entre différents groupes et de mieux tenir compte des disciplines voisines.

**La formation et la formation continue** individuelle ainsi que la mise sur pied d'institutions permettent de réduire les déficits actuels dans les capacités de négociation et d'organisation et d'améliorer la culture de la prise de décisions.

La mise sur pied de plates-formes et d'**institutions** régionales appropriées peut contribuer à améliorer les conditions générales du débat sur le développement futur dans les Alpes et la négociation de ce développement.

## Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Processus de planification participatif pour la création du parc naturel d'Ela (CH)
- Programme à long terme de développement rural intégré et de rénovation de villages (SI)
- Mobilité durable, éducation à l'environnement et sensibilisation dans les écoles (I)

Copyright: Sasa Dalla Valle



## 6 Effet et développement de politiques et d'instruments

**Quels sont les effets des politiques et des instruments sur le développement spatial à venir ? Comment adapter ces politiques et ces instruments pour qu'ils apportent une meilleure contribution au développement durable ? Comment améliorer les processus d'évaluation politique et de recherche pour réduire le fossé entre recommandations et application pratique ?**

Pour «Avenir dans les Alpes», des équipes d'expertes et d'experts ont réuni les connaissances actuelles sur les effets des politiques et des instruments politiques sur le futur développement spatial dans les Alpes. Ils font des propositions sur les manières d'adapter les politiques et les instruments pour qu'ils apportent une plus grande contribution au développement durable. La priorité a été donnée aux instruments issus de la politique de développement régionale et des politiques spécifiques pour les régions rurales ou de montagne et qui poursuivent les objectifs d'un développement durable.

### Recommandations

«Avenir dans les Alpes» fait notamment les recommandations suivantes pour l'amélioration des politiques publiques en vue d'un développement durable :

**Les procédures politiques transversales** devraient être encouragées sur le plan régional. Pour ce faire, il convient d'améliorer l'échange d'informations et la prise en compte des points de vue des différents secteurs importants pour le développement régional. Il faudrait optimiser la coopération intersectorielle ainsi que la coordination des acteurs et actrices concernés.

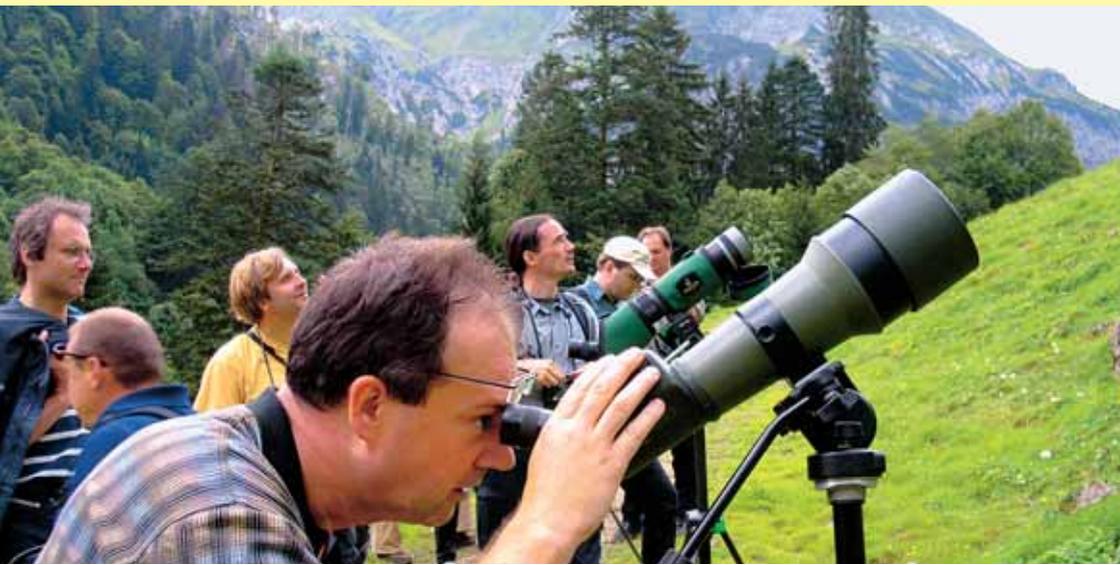
Les politiques régionales devraient prendre davantage en considération les ressources locales et le capital de la région. Une politique publique, intégrant **les besoins dans la région** au moyen d'un processus participatif avec toutes les personnes concernées, a de plus grandes chances de succès. Pour les projets locaux et régionaux qui sont soutenus par les deniers publics, il s'agit d'assurer des **perspectives à long terme** allant au-delà des périodes de financement.

Les **évaluations politiques** ne devraient pas être seulement des instruments d'estimation et de contrôle. Elles doivent contribuer à trouver des solutions aux déficits reconnus, à motiver les acteurs et actrices du développement régional et à lancer des actions.

### Projets réussis

Une sélection d'exemples de bonne pratique (d'autres exemples sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)) :

- Création de postes pour la gestion des espaces protégés, RP et éducation à l'environnement en Bavière (D)
- Développement économique durable par la coopération transfrontalière entre espaces protégés dans l'écorégion Alpes Adria (A/I/SI)
- Polo Poschiavo : Projet de développement régional transfrontalier pour la formation et l'e-learning (CH/I)



## Concours «Avenir dans les Alpes»

En 2005, la CIPRA a organisé un concours couvrant l'ensemble des Alpes dans le cadre d'«Avenir dans les Alpes» afin de distinguer les meilleurs projets en faveur d'un développement durable dans le massif alpin, de faire connaître et de mettre en relation des activités novatrices déjà réalisées. Huit projets ont été récompensés à l'occasion de la conférence annuelle 2005 de la CIPRA, à Brigue/CH, par des prix représentant un total de 160'000 euros.

Les six prix principaux étaient dotés de 25'000 euros chacun. En outre, la CIPRA a également décerné deux prix spéciaux de 5'000 euros chacun. Trois prix sont revenus à des projets autrichiens (Salzbourg, Tyrol, Vorarlberg), deux à des projets italiens (Frioul, Tyrol du Sud) et un prix est respectivement allé à l'Allemagne (Allgäu), à la Slovénie et à la Suisse (Grisons).

## 570 projets dans la base de données en ligne

Les 570 contributions présentées peuvent être consultées sur [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir) et explorées en fonction de mots-clefs, des six thèmes du projet et de chaque pays alpin. Les projets des lauréats et 15 autres projets sélectionnés sont présentés en allemand, en français, en italien, en slovène et en anglais.

Les lauréats utilisent l'argent de leur prix pour poursuivre leur projet et ils bénéficient d'un suivi offert par «Avenir dans les Alpes». Ils profitent ainsi des résultats d'«Avenir dans les Alpes» tout en générant de nouveaux savoirs pratiques pour un développement durable dans les Alpes. Quelques-uns des projets ayant participé au concours sont intégrés dans les autres activités d'«Avenir dans les Alpes» comme par ex. la réalisation des workshops.

Copyright: Nikolaus Loretan



## Transfert de connaissances grâce aux rencontres et via les médias

Dans alpService, différentes offres axées sur les besoins sont développées en plusieurs langues et mises à la disposition des acteurs et actrices sur le terrain et dans les milieux de la recherche, afin de permettre une utilisation à long terme des savoirs. Des workshops destinés aux multiplicateurs dans les régions, organisés par «Avenir dans les Alpes» avec des institutions partenaires professionnelles, permettent un approfondissement des thèmes et un échange d'expériences par-delà les frontières. Les conférences internationales auxquelles participe «Avenir dans les Alpes» offrent d'autres possibilités de rencontres personnelles. La CIPRA va diffuser sous forme imprimée les résultats d'«Avenir dans les Alpes» dans un 3<sup>ème</sup> Rapport sur l'état des Alpes, via le CIPRA-Info et par l'intermédiaire d'articles dans des revues spécialisées. Le grand public sera informé par des articles dans les quotidiens.

La newsletter du projet et le site Internet [www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir) avec sa base de données offrent un accès électronique aux informations recueillies. Les internautes pourront faire part de leurs idées, par ex. sur des forums en ligne.

## Mise en œuvre des résultats au travers de projets et de réseaux

«Avenir dans les Alpes» a déjà débouché sur deux grands projets internationaux durant la première moitié de sa mise en œuvre. Ces projets appartiennent à la partie alpPerformance, dans laquelle les résultats d'«Avenir dans les Alpes» sont utilisés par les actrices et acteurs dans les régions.

Dix partenaires de tous les pays alpins réunis dans le projet INTERREG IIIB NENA (Network Enterprise Alps) se sont fixé pour objectif de développer un réseau alpin de petites et moyennes entreprises et de promouvoir ainsi des établissements à caractère industriel et/ou commercial axés sur la durabilité.

Dans le cadre du projet DYNALP<sup>2</sup>, des communes de l'espace alpin suivent les recommandations d'«Avenir dans les Alpes». Le réseau de communes «Alliance dans les Alpes» est responsable de DYNALP<sup>2</sup>.





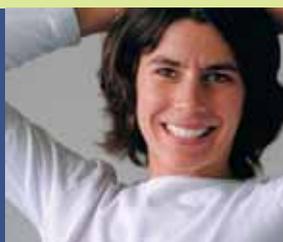
**CIPRA**

**Zukunft in den Alpen  
Avenir dans les Alpes  
Futuro nelle Alpi  
Prihodnost v Alpah  
Future in the Alps**

Le projet «Avenir dans les Alpes» a vu le jour à l'initiative de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et il est financé par la Fondation MAVA pour la protection de la nature. Par ce projet, la CIPRA entend apporter une contribution au développement durable dans l'espace alpin et à la mise en œuvre de la Convention alpine.

Internationale Alpenschutzkommission  
Commission Internationale pour la Protection des Alpes  
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi  
Mednarodna komisija za varstvo Alp

CIPRA-International, Im Bretscha 22  
9494 Schaan/Liechtenstein  
[www.cipra.org/avenir](http://www.cipra.org/avenir)



**Personne de contact :**

Aurelia Ullrich, [aurelia.ullrich@cipra.org](mailto:aurelia.ullrich@cipra.org)  
Téléphone +423 237 40 36



**Direction du projet :**

Wolfgang Pfefferkorn,  
[wolfgang.pfefferkorn@cipra.org](mailto:wolfgang.pfefferkorn@cipra.org)  
Téléphone +43 1 544 070 737 ou +423 237 40 30